

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE: **Vaud:** Postes au concours. — Entre deux débats. — Commission du film fixe S. P. V. — Commission Croix-Rouge de Jeunesse S. P. V. — Morges: Gymnastique - Chœur mixte. — Grand concours de dessins d'enfants. — **Genève U. I. G. (Messieurs):** Assemblée générale du 31 août. — **Neuchâtel:** Rapport de la direction des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds. — S. N. T. M. et R. S. — **Jura bernois:** Assemblée des délégués de la S. I. B. — 135e session annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles, à Porrentruy. — **Communiqué:** Plaisir de lire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Les trois étapes du portrait: Les grandes règles du portrait — Vocabulaire et exercices. — Les mouvements.

Partie corporative

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 21 septembre 1955 :

Bioley-Magnoux : Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1955.

Buchillon : Institutrice semi-enfantine.

Chevroux : Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er nov. 1955.

Dailens : Institutrice primaire.

Dompierre : Institutrice semi-enfantine. Obligation d'habiter la commune de Dompierre.

Donneloye : Instituteur primaire.

Grandcour : Institutrice primaire (2 postes). Entrée en fonctions à la rentrée d'automne.

Le Chenit : 1 poste d'institutrice primaire à Derrière-la-Côte et 1 poste d'institutrice primaire au Sentier.

Longirod : Instituteur primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Montagny s/Yverdon : Instituteur primaire.

Montherod : Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Ollon : Institutrice primaire à St-Triphon. Entrée en fonctions le 1er novembre 1955.

Oppens : Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1955. Obligation d'habiter la commune.

St-Oyens : Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 31 octobre 1955.

Suscévaz : Instituteur pour la classe primaire mixte.

Treycovagnes : Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 31 octobre 1955. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Cerniaz : Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1955.
Appartement avec confort à disposition.

Bussigny s/Morges : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions le
31 octobre 1955.

ENTRE DEUX DÉBATS

La tribune du Grand Conseil était comble en ce mercredi 31 août. Les nombreux fonctionnaires qui l'occupaient n'étaient pas guidés seulement par la curiosité; une grande incertitude et même une certaine anxiété se reflétaient sur quelques visages. Heureuse surprise lorsque l'entrée en matière fut votée à une majorité écrasante (moins de trente voix contre).

L'après-midi, quelques collègues étaient venus grossir le flot des auditeurs. Le président, rapide, précis, expéditif, donne lecture des articles du « projet » qui sont adoptés l'un après l'autre sans discussion et sans opposition... jusqu'à celui qui concerne la nouvelle échelle de traitements. La minorité en demande le renvoi au Conseil d'Etat. Au vote, il y a 21 voix pour le renvoi, tous les autres députés acceptent l'article. Enfin, dernière escarmouche, plusieurs députés s'élèvent contre « l'effet rétroactif » au 1er janvier 1955. Cependant, celui-ci est admis **à l'unanimité**, moins quelques abstentions, il n'y a aucune voix contre.

Certes, il ne s'agit ici que du premier débat. Cette fois encore, votre « bulletinier » est obligé de rédiger cela une semaine à l'avance. Quand ce bref compte rendu paraîtra, le second débat aura eu lieu. Nous voulons espérer que la majorité de nos députés n'aura pas changé d'avis.

Un collègue nous a envoyé le « Courrier de Leysin » qui a publié d'abord un long article hostile à la révision du « Statut » dont beaucoup d'arguments sont pour le moins contestables, puis une « mise au point » faisant suite à une lettre de M. le Conseiller d'Etat Sollberger, rectifiant un certain nombre d'inexactitudes.

Lorsque le « nouveau Statut » sera définitivement admis, nous aurons l'occasion de revenir sur l'attitude d'autres journaux et de publier aussi certaines précisions que beaucoup de collègues attendent.

E. B.

COMMISSION DU « FILM FIXE » DE LA S.P.V.

Les membres de cette Commission sont convoqués **cet après-midi** samedi 10 septembre, à 14 h. 15 au **Collège de St. Rock**, Lausanne.

COMMISSION CROIX-ROUGE-JEUNESSE DE LA S.P.V.

Les membres de cette Commission sont convoqués **mercredi 14 septembre** à 14 h. 30 au **Restaurant du Grand-Pont** (anc. Bock) Grand Chêne, Lausanne.

MORGES. — GYMNASTIQUE

On se retrouve les premier et troisième vendredis du mois, à 17 heures, au local.

Vendredi 16 septembre : Exemple de leçon à des élèves de 7 à 10 ans.

MORGES. — CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

Les répétitions ont lieu **tous les lundis** à 17 h. 30 au Café Central.

Vous tous qui aimez le chant choral... ou qui avez besoin de détente ainsi que d'une ambiance sympathique et cordiale, venez joindre vos voix à celles de vos collègues !

GRAND CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS

A l'occasion de la « Journée vaudoise de l'enfance » organisée à Lausanne le 22 octobre par le Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, « Cadet Roussel » (journal pour enfants de 6 à 9 ans) et « l'Ecolier Romand » (pour enfants dès 10 ans) proposent un grand concours de dessins dont le thème est, « **Jour de Fête** ».

Le pavillon des prix est fort alléchant : une bicyclette, des montres, des livres, etc. Tous les enfants non abonnés qui demanderont personnellement par carte postale (en indiquant leur âge) ce numéro-concours à Cadet Roussel ou à l'Ecolier Romand, 8, rue de Bourg, Lausanne, pourront également participer à ce concours dont les envois seront exposés le 22 octobre au Casino de Montbenon à Lausanne.

GENÈVE

U.I.G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 AOUT 1955

Plus de soixante membres ont répondu à l'appel du comité, bien qu'une bonne partie de nos collègues soient encore en vacances. Evidemment, l'ordre du jour est d'importance !

Mutations. — Deux jeunes collègues, Henri Stengel et Jean-Charles Cornioley, sont admis à l'unanimité membres actifs de l'U.I.G. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue dans notre association. Il semble que les fils d'instituteur redoutent moins qu'autrefois d'exercer le métier de leur père.

Communications. — M. Forrer, professeur de dessin, qui parle couramment le français et l'allemand, vient d'être nommé par le D.I.P., responsable de l'enseignement de l'écriture dans les degrés primaires et secondaires. Il sera entouré d'une commission dans laquelle figureront des membres de chaque association professionnelle.

Le D.I.P. refuse de se prononcer sur le cas du collègue bernois récemment condamné. Il est prêt à nous soutenir mais nous ne devons pas prendre trop de risques.

Revalorisation. — Le D.I.P. a établi un projet de revalorisation qu'il a remis pour étude à chaque association. Les membres de l'assemblée en prennent connaissance avec satisfaction et sont heureux de constater que la situation de l'instituteur, en particulier celle du chef de famille, sera, si tout va bien, sensiblement améliorée. Après une discussion intéressante au cours de laquelle sont énoncés divers principes, une motion destinée au D.I.P. est votée à la quasi-unanimité des membres présents.

E. P.

P.-S. — Cette motion, qui exprime notre sentiment et contient quelques remarques, a été communiquée au chef du D.I.P. lors de la séance des délégations du 1er septembre.

NEUCHÂTEL

DU RAPPORT DE LA DIRECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA CHAUX-DE-FONDS (1954-55)

M. Perrelet, directeur, présente un rapport très détaillé ; il n'oublie rien et nous donne une fois de plus la démonstration de son soin méticuleux, de son savoir-faire et aussi de l'immense tâche qui relève de sa compétence.

Nous ferons part ici, de ce qui est propre à intéresser les collègues n'ayant pas en mains ce rapport ou ceux qui pourraient tirer parti des extraits qui suivent :

L'énumération des nominations définitives (rares) et provisoires (nombreuses) nous montre combien subsiste encore la complexité du problème de pallier la pénurie du personnel enseignant. Appels les plus divers : femmes mariées, retraités, maîtres brevetés d'autres cantons romands.

Avec cela, le nombre des classes augmente sans cesse. Il a passé de 84 en 1947 à 122 en 1955. Aussi la construction d'un nouveau bâtiment scolaire s'impose-t-elle dans le vaste quartier neuf de la piscine.

Le rapport signale la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Marcel Jaquet qui fut le dévoué président de la grande section montagnarde au cours de ces dernières années.

Le Corps enseignant chaux-fonnier a entendu un exposé de M. Gattegno, directeur de l'École normale internationale de Londres, sur l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire, au moyen du matériel « Cuisenaire » — les nombres en couleurs —. La causerie était étayée par des démonstrations pratiques données à deux groupes d'élèves des degrés inférieur et supérieur. Quatre mois plus tard, le créateur-même de cette méthode faisait à son tour une conférence complémentaire accompagnée d'exercices pratiques avec des enfants. « Convaincus de l'excellence de cette méthode intuitive fort originale, bon nombre de membres du Corps enseignant font, dès l'hiver dernier, un essai à l'aide du matériel — les nombres en couleurs — mis à disposition par la direction. »

« Les maîtres qui avaient suivi, en 1953, le cours d'enseignement du solfège fait par M. C. Landry de Neuchâtel, ont eu l'occasion de discuter les résultats de leurs expériences personnelles au cours d'une séance convoquée à Neuchâtel par le département de l'Instruction publique. »

A la demande du directeur de l'École d'art, a été organisée une rencontre de maîtres de dessin et d'artistes aux fins de discuter de « L'enseignement du dessin dans nos écoles », « problème délicat », dit M. Perrelet. La séance était précédée de la visite de l'exposition de dessins d'enfants ouverte au Musée des Beaux-Arts.

« Les élèves ont pu bénéficier de la piscine des Mélèzes et de la patinoire artificielle. De très nombreuses séances d'exercices de patinage ont eu lieu à la satisfaction de tous nos jeunes sportifs. Les journées de sport se sont déroulées dans d'excellentes conditions du 15 au 17 février. »

Deux appareils Dixi (cinéma) ont été achetés. Ainsi, tous les bâtiments scolaires principaux (6) en sont pourvus. En outre, les classes du

degré supérieur ont profité de deux séances à la Scala avec films et projections présentés par leur auteur : « Terre Adélie » et « Les pingouins empereurs » (M. Maret), puis de trois films de Georges Franju commentés par lui-même : « Les poussières de la vie moderne », « Madame et Monsieur Curie » et « Le grand Méliès, pionnier des spectacles cinématographiques ». En plus, les mêmes élèves ont joui d'un récital de violoncelle et piano par Mme Blanche Schiffmann et M. Louis de Marval. De leur côté, les écoliers du degré moyen ont eu la projection de quelques films touristiques : « L'Italie du Sud, l'Algérie, la Dalmatie » avec commentaires, séance offerte aimablement par l'Union de Banques suisses.

W. G.

S.N.T.M. et R.S. : CONFECTION D'UN MÈTRE CUBE

Ce cours d'une journée aura lieu à Neuchâtel, le mercredi 14 ou le mercredi 21 septembre.

Finance : Membre de la société : Fr. 15.— Non membre Fr. 25.— à verser au chef de cours W. Galland, chemin des Pavés 19, Neuchâtel, C.C.P. IV-3414 jusqu'au 12 septembre au plus tard. Seul ce versement tient lieu d'inscription.

Indemnités habituelles de déplacement et de repas. Une convocation plus détaillée parviendra aux intéressés.

JURA BERNOIS

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S.I.B.

Le samedi, 4 juin, cette assemblée est ouverte par le président, M. J. Cueni, instituteur à Zwingen, en présence d'un certain nombre de députés au Grand Conseil et au Conseil national, de M. le Dr V. Moine, et d'autres personnalités, représentant notamment l'Association cantonale bernoise du personnel de l'Etat et le Cartel cantonal des employés et fonctionnaires bernois.

Dans son allocution, le président rappelle que 1954 a été l'année commémorative de la mort de J. Gotthelf, et que, ce printemps, on a célébré le 150^e anniversaire de la mort de Frédéric Schiller, le plus grand poète et écrivain dramatique d'expression allemande. Si quelqu'un continue à vivre dans son œuvre, c'est bien Schiller, qui a été le chantre d'un idéal auquel nous sommes si attachés : la liberté.

La collaboration entre les parents et le corps enseignant est indispensable, plus que jamais, à la bonne marche de l'école et au succès de l'éducation, tant familiale que scolaire. M. Cueni exhorte les parents à considérer leur rôle d'éducateurs, mais insiste surtout sur les devoirs des maîtres de nos écoles. La confiance que le peuple accorde à ceux-ci dépend de la valeur intrinsèque de leur travail, de leur situation sociale, de leur formation et de leur influence sur la vie publique, et ils ne peuvent s'élever qu'en travaillant au perfectionnement de leur profession et à celui de l'école. Revenant, exceptionnellement, sur le rapport annuel de la S.I.B., le président de l'assemblée déclare qu'il éprouve le besoin d'en souligner un passage : « ... il est regrettable de constater avec quelle

insouciance certains membres croient pouvoir négliger des devoirs élémentaires, voire des conseils souvent répétés. Dans nos sections, dans les salles des maîtres, on devrait sans cesse mettre en garde contre les principaux dangers de notre profession, et le dire avec une insistance telle, que ces mises en garde parviennent aux oreilles les plus dures. Si l'on continue à rester sourd aux avertissements les mieux intentionnés, les organes de la société ne pourront suffire autrement à leur tâche, qu'en attirant l'attention des sections dès qu'il s'agira d'admettre ou de tolérer des fautifs.» Rien, ajoute encore M. Cueni, ne se tache aussi facilement que la vie de l'instituteur à l'école — une preuve éloquente de la valeur et de la haute signification attribuées à sa fonction. Le point essentiel de l'instruction publique gît dans la personnalité de l'instituteur.

Affaires administratives. — Depuis que le rapport annuel a été remis à l'imprimerie, en mai, un jugement de tribunal a été rendu, qui a causé un grand émoi parmi le corps enseignant, et non sans raison. Il y a une année, un collègue faisait une excursion, avec sa classe de quatrième année scolaire, sur les bords de l'Aar. Vers la fin de l'excursion, il fit prendre aux écoliers un bain de pieds en profitant d'une jetée s'avancant de la rive à travers le courant. Il donna l'ordre aux enfants de se tenir sur le côté de la jetée orienté vers l'amont, où l'eau calme ne présentait pas de danger. Un enfant, qui se tenait sur le côté défendu, glissa dans l'eau et fut englouti dans un tourbillon de la rivière. Le maître chercha, au péril de sa vie, à sauver l'enfant ; il multiplia ses efforts courageux jusqu'à ce qu'il l'eût retiré de l'eau ; malheureusement, toutes les tentatives faites pour ramener l'enfant à la vie restèrent vaines. L'accident eut comme conséquence une procédure civile et une poursuite pénale. La Société d'assurance nationale paya, conformément au contrat relatif aux accidents conclu avec la commune, un montant de 1000 francs et, selon le contrat relatif à la responsabilité civile conclu avec la S.I.B., une indemnité de 12 000 francs aux parents de la victime, et, en plus, les frais d'avocat. Le tribunal de première instance condamna l'instituteur pour homicide par négligence à 20 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant un temps d'épreuve de deux ans. L'instituteur interjeta appel du jugement à la Cour suprême, qui confirma le jugement rendu en première instance.

En rappelant ce cas dramatique, le secrétaire central, M. K. Wyss, dit que l'on chercherait en vain à recourir contre le jugement de la Cour suprême. Si le jugement est sévère et touche très durement un jeune instituteur (par ailleurs bénéficiant de l'assistance judiciaire et de l'appui de la S.I.B., en raison de sa bonne réputation, de sa valeur professionnelle, et, avant tout, de sa courageuse conduite dans ses tentatives de sauvetage), il ne peut être toutefois considéré comme arbitraire. Nous n'osons pas ignorer que la protection des enfants qui nous sont confiés pose de grandes exigences à notre vigilance.

Là-dessus, l'assemblée donne son approbation au rapport annuel tel qu'il est présenté, ainsi qu'à ceux des commissions pédagogiques, de l'« Ecole bernoise » et de la « Schulpraxis ».

T.

(à suivre)

CENT TRENTE-CINQUIÈME SESSION ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES,
A PORRENTROY

La docte Société helvétique des sciences naturelles tiendra ses assises annuelles dans le Jura, au cours des trois journées des 24, 25 et 26 septembre. C'est à la ville de Porrentruy qu'échoit cet honneur, alors que la session s'organise sous les auspices de la Société jurassienne d'Emulation.

La réunion de cette année coïncide avec le centenaire de la mort du savant jurassien Jules Thurmann, qui fut aussi le premier directeur, et en quelque sorte le fondateur de l'École normale des instituteurs. C'est lui qui présida la session de l'année 1853, la dernière qui ait eu lieu dans le Jura.

Un comité d'organisation, sous l'impulsion de M. le Dr Ed. Guéniat, également président du Comité annuel de la S.H.S.N., est à l'œuvre, pour recevoir dignement les participants à cette importante assemblée, au cours de laquelle seront présentées pas moins de 122 communications relatives à tous les domaines des sciences naturelles, la physique, et notamment l'atomistique, étant particulièrement représentées.

Dans l'ouvrage qui s'édite pour la circonstance, figurent un hommage à Thurmann, ainsi que des travaux scientifiques concernant le Jura, travaux dus à MM. Perronne, Koby, Lièvre, Guéniat, Berger et Moor. Le volume sera offert aux participants à la session.

Celle-ci comprendra une partie administrative, des conférences générales (grandes conférences), des excursions et des séances particulières des quinze sections représentées à la session. T.

COMMUNIQUÉ

PLAISIR DE LIRE

Aux nombreux lecteurs et abonnés de « Plaisir de lire » que compte le corps enseignant romand, nous signalons son stand au Comptoir suisse, Halle I. Ils y trouveront de quoi compléter ou renouveler leur bibliothèque personnelle ou celle de leur classe. A ce propos, nous rappelons que si « Plaisir de lire » n'édite pas des œuvres destinées spécialement à la jeunesse scolaire, plus d'une cependant captivera les élèves aînés aussi bien que les adolescents et les adultes. Quant à ceux qui ne connaissent pas encore suffisamment les avantages offerts par cette Société d'édition, ils pourront y prendre un contact personnel avec le représentant de son Comité, qui donnera tous les renseignements désirés sur ses buts et ses moyens.

A vendre d'occasion :

presse à imprimer

typographique à main, format 45x65, caractères et le matériel nécessaire pour l'impression, le tout en parfait état. Convientrait pour classe de travaux manuels.

Sous chiffre 3225 à l'Administration de l'Edicateur

Partie pédagogique

COMPOSITION FRANÇAISE : LE PORTRAIT

PREMIÈRE LEÇON. — LES GRANDES RÈGLES DU PORTRAIT

Texte

Le facteur

Il s'appelait Touget. Ce nom court lui allait.

De taille à peine au-dessus de la moyenne, musclé, le pas rapide, élastique, infatigable, la figure pleine, énergique, entièrement rasée sauf une mouche sous la lèvre inférieure, l'œil vif, aigu, il était tout mouvement. Il portait, l'été, sous son képi, un mouchoir de cotonnade à carreau, pour se garantir du soleil, que l'hiver, il nouait autour de son cou.

Il apparaissait soudain, silencieusement, sur le seuil, et riait ; ou bien il s'annonçait en frappant du bâton sur son sac comme sur un tambour, ce qui exaspérait le chien du lieu, qui l'assaillait en hurlant ; il lui jetait son bâton dans les jambes, le ramassait, poursuivait l'animal et entraînait d'un bond derrière lui dans la cuisine, au milieu des abois. Il éclatait de rire encore.

On imposait silence au chien, et l'homme distribuait son courrier en plaisantant intarissablement. Il passait pour la langue la mieux pendue du pays, au besoin la plus affilée. Enfin il repartait, à la course toujours, en tirant la porte sur le nez du chien.

Parfois, Touget arrivait à la maison à midi, à l'heure du dîner. Retard dû à l'abondance de la correspondance. Alors on le retenait, on l'asseyait devant une assiette de soupe, un verre de vin, un œuf au jambon ou une cuisse d'oie. Il n'arrêtait pas de parler tout en mangeant, pas plus qu'en donnant son courrier. Une bouchée, un bon mot, un éclat de rire, voire une histoire.

Joseph de Pesquidoux

(Lecture degré supérieur, page 312).

Remarque préliminaire

A la leçon de lecture, le texte aura été lu, le plan (en deux parties) établi et le vocabulaire expliqué. Voir « Guide méthodique pour l'enseignement du français », page 148.)

Les cinq règles suivantes sont indispensables pour faire un bon portrait. Elles ne doivent pas être données aux élèves, mais bien découvertes par eux à la fin de la série des questions.

1. Faire vivre

Si tu voulais montrer ce facteur en image, choisirais-tu le flim ou la photo ? Pourquoi le film ? On nous dépeint une scène. Essayons de la raconter.

Combien voit-on de personnages dans cette scène ? Un : Touget. Qui d'autre donne de la vie au texte ? Le chien. Pourquoi ne voyons-nous pas d'autres personnages (par exemple les destinataires du courrier de Touget) ? Pour ne pas détourner l'attention sur eux. Comment les nomme-

t-on ? Par un pronom indéfini **on**. (Ex. on imposait silence au chien, on le relevait, on l'asseyait...)

Cherchons les **actions** du facteur contre le chien : frappant du bâton, exaspérait, jetait son bâton, poursuivait. Le facteur a-t-il peur du chien ? Comment lui échappe-t-il ? Par un bond. Ce facteur est-il vieux ? Non. Que nous dit-on encore de sa démarche ? Un pas rapide, élastique, infaçtable.

2. Ne pas donner tous les détails

Quels détails du visage de Touget nous donne-t-on ? Barbe et yeux. De quelles parties du visage ne nous parle-t-on pas ? Bouche, nez, oreilles, cheveux, etc.)

Quels autres détails de son physique avons-nous ? Son nom, sa taille, sa démarche **et c'est tout**.

Et ses vêtements ? Trois accessoires : képi, mouchoir, sacoche **et c'est tout**.

De ses actions, quelles scènes nous décrit-on ? Celle du chien et celle du repas **et c'est tout**. L'on ne nous parle pas des autres.

3. De ces détails, choisir les plus caractéristiques

Pourquoi ne nous parle-t-on pas ni du nez, ni des cheveux, ni de la bouche de Touget ? Ils ne sont pas **caractéristiques** ; c'est-à-dire qu'ils ne montrent pas le **caractère** du personnage. Que nous dit-on de son œil ? Il est vif, aigu comme son caractère.

Quel autre signe distinctif mentionne-t-on ? Une courte barbe, une « mouche » sous la lèvre inférieure, une barbe aussi drôle que son caractère.

Pourquoi ne nous parle-t-on que de son képi seulement ? Là aussi, le képi est l'insigne de la profession. Que met-il sous son képi, sur la nuque ? Un mouchoir à carreau ; souligner ce qu'il y a de spécial, d'exceptionnel dans cet accoutrement.

4. Ne pas dire les choses, mais les montrer

Cherchons les traits de son caractère dans les deux scènes qu'on nous décrit.

Gai : Il riait..., il éclatait de rire..., un éclat de rire..., il plaisantait..., il racontait un bon mot...

Vif : Il apparaissait soudain..., entraît d'un bond..., il repartait à la course...

Bruyant : Il frappait sur son sac..., il éclatait de rire...

Loquace : Il plaisantait intarissablement..., la langue la mieux pendue..., il n'arrêtait pas de parler...

Energique : La figure énergique..., il était tout mouvement...

Bon vivant : Il accepte l'invitation à dîner...

Spirituel : La langue la plus affilée du pays...

L'auteur se contente-t-il de dire que Touget est gai, vif, loquace, etc. ? Non, il nous le montre, il rend la scène concrète.

5. Ne pas abuser des verbes être et avoir

L'auteur ne dit jamais ses yeux sont..., sa figure est..., il a un képi..., etc.

Analysons la phrase : « De taille à peine au-dessus de la moyenne, musclé, le pas rapide, élastique, infatigable, la figure pleine, énergique, entièrement rasée sauf une mouche sous la lèvre inférieure, l'œil vif, aigu, il **était** tout mouvement. »

Où est le verbe ? était. La phrase est-elle bien équilibrée ? Non. Pourquoi ? Le verbe est tout à la fin. Qu'aurait-on dû écrire ? « Il avait la taille..., il avait un pas rapide..., etc. » — ou bien : « Sa taille était..., son pas était... ». Pourquoi l'auteur a-t-il supprimé ces « était » et ces « avait » ? Pour éviter la monotonie.

DEUXIÈME LEÇON. — VOCABULAIRE ET EXERCICES

Remarque préliminaire

Voici un certain nombre d'exercices classés qui, s'ils sont présentés d'une façon vivante, obtiennent un vif succès. Ne pas les prendre en suivant, mais choisir les mieux appropriés à tel ou tel sujet. Ils doivent être complétés par de nombreux exercices d'entraînement.

I. — Le visage

1. Les yeux

Cherchons des adjectifs : Classe ces adjectifs en deux colonnes : à gauche ceux que tu aimes, à droite ceux qui te font peur.

Des yeux gais — tristes — exorbités — vert poison (Colette) — humides — francs comme l'or — clos — doux — menaçants — des yeux mornes — suppliants — noisette — des yeux chassieux (qui ont une humeur jaune et visqueuse aux paupières) — spirituels — durs — méchants.

Les façons de voir :

- Qui fixe les yeux ? sur qui ?
- Qui braque les yeux ? sur quoi ?
- Qui fouille des yeux le buisson ? pourquoi ?
- Qui examine ? quoi ?
- Qui guette ?
- Qui contemple ?

Expliquer les expressions suivantes :

Il y tient comme à la prune de ses yeux — Jouer de la prune — Il a l'œil à tout — Voir les choses d'un œil favorable — Tu te mets le doigt dans l'œil — Jeter un coup d'œil — Avoir bon pied, bon œil — Il n'en croit pas ses yeux — Il n'a pas ses yeux dans sa poche — Cela saute aux yeux.

2. Les oreilles

Remplace les points par le mot qui convient :

Cet homme entend bien, il a l'oreille ... (fine). — Il entend mal, il est ... (dur) d'oreille. — Il fait semblant de ne pas entendre, il fait la ... (sourde)

oreille. — Tu fais trop de bruit, tu me ... (casses) les oreilles. — Ecoutez et ... (prêtez) l'oreille. — J'avais beau ... (tendre) l'oreille, je n'ai rien entendu. — Je ne suis pas d'accord, je ne l'... (entends) pas de cette oreille. — Je suis fatigué de l'entendre, j'ai les oreilles ... (rebattues).

3. Le nez

Dessine :

Un nez droit — épaté — busqué — camus — aquilin — retroussé — pointu — en trompette — en pied de marmite — proéminent.

Que penser de ces expressions ? (sens propre et sens figuré)

Mettre le nez à la fenêtre Se casser le nez sur une porte fermée — Fourrer son nez partout — Mener quelqu'un par le bout du nez — Se trouver nez à nez avec quelqu'un.

Que fait le nez ?

Il flaire — il hume — il aspire — il renifle — il sent — il se mouche.

4. Les cheveux

Qui a des cheveux... ?

... crépus — ondulés — rares.

Cherchons des synonymes :

Des cheveux épais : (touffus, fournis)

ondulés : (frisés)

raides : (épais)

rares : (clairsemés)

mal peignés : (hirsutes, rebelles)

flottants : (épars)

Qui porte ?

Une tonsure — un accroche-cœur — des boucles — un chignon — des nattes — une perruque.

Expressions

Faire dresser les cheveux sur la tête — Une explication tirée par les cheveux — couper un cheveu en quatre — se faire des cheveux blancs — être à un cheveu de sa perte.

5. La bouche

Cherche des photos dans des illustrés où l'on voit... :

Des dents éclatantes, saines — des lèvres vermeilles — des moustaches à la Guillaume, à l'anglaise (Clark Gable), à la française (enroulée au petit fer), etc. — Des mâchoires de boxeur — une bouche en cœur.

Que peut faire la bouche ?

Goûter — déguster — savourer — dévorer — engouffrer — boire — absorber — gober — mâcher — mastiquer — grignoter — ronger — sucer — mordre — bailler — embrasser — baver — cracher — respirer — rire — sourire — parler — crier — serrer les dents — grommeler — se plaindre — se lamenter — soupirer — se taire.

Qualifions la voix :

Une voix chaude — limpide — pure. — Une voix tonitruante — éclatante — stridente — retentissante — de Stentor — assourdissante —

— Une voix sourde — menue — légère — faible — affaiblie — douce — étouffée. — Une voix caverneuse — grêle — muette — éraillée — enrouée — gutturale — nasillarde.

Que font... ?

Le ... (babil) de l'enfant — La ... (parole) du maître — Le ... (chant) des écoliers — Le ... (bavardage) des commères — La ... (conversation) des amis — les ... (cris) des joueurs — La ... (plainte, les gémissements) du malade — Les ... (clameurs, les rumeurs, le murmure) de la foule.

6. La figure

Le jeu des synonymes :

La figure — une tête — la physionomie — la face — la frimousse — un frais minois — une trogne rouge — une binette qui ne me revient pas — un faciès — un profil grec.

Les parties du visage :

Un front bombé — des pommettes saillantes — des joues bouffies — un teint fleuri — un nez bourgeonné — un menton en galoche — une tête chenue.

II. — LES MOUVEMENTS

1. Les gestes

Cherchons des adjectifs :

Le geste

rapide du jongleur
impétueux du chef d'orchestre
preste du prestidigitateur
leste du pick-pocket
effréné du clown
brusque du sportif
vif de l'enfant
lent du paysan
doux de la maman qui berce son
 enfant
répété de l'ouvrier d'usine
fugace de l'orateur

Les synonymes de geste

Attitude — allure — contenance — tenue — action — posture — conduite.

Famille de mots

Geste — gesticuler — gesticulation — gesticulateur — agir — les agissements — un agitateur — agitation — agiter — acte — action — actionner — acteur.

Classe en ordre croissant

Un geste énergique — mou — modéré — languissant — violent — indolent — impétueux — brutal — pondéré.

*Cherchons des verbes exprimant le mouvement*a) *Sur place :*

Le bébé gigote — le blessé chancelle — l'ivrogne titube — le malade frissonne — le voleur sursaute — l'enfant rageur trépigne.

b) *en se déplaçant :*

Exercice analogique : Mettre les verbes ensemble deux par deux :

Se mouvoir — bondir — remuer — progresser — bouger — reculer — avancer — fuir — sauter — se déplacer.

(Solution : se mouvoir, se déplacer — remuer, bouger — avancer, progresser — sauter, bondir — reculer, fuir).

Les contraires : Même exercice :

Entrer et sortir — avancer et reculer — monter et descendre — parler et se taire — chasser et fuir — partir et revenir.

2. *Les agités*

Expliquer :

Un sommeil agité — une mère inquiète — un écolier pétulant — un enfant turbulent — un regard affolé — un mouvement convulsif — un vieillard remuant — un esprit sémillant — une allure désinvolte.

Quelques simagrées :

Expliquer ces mots : tiquer — le tic — la grimace — hocher de la tête — lancer une œillade — la simagrée — minauder — sans façon — les bouffonneries.

Cherchons des tics :

Caresser sa barbe — se gratter la tête — mettre les doigts dans son nez — se tirer la moustache — se frotter les mains — se ronger les ongles.

Les mines (du breton min = museau) :

Tu as mauvaise mine — Quelle mine ! — Un air minable — une mine joyeuse — un homme de bonne mine — faire grise mine — il ne paie pas de mine — il fait mine de partir — Garde-toi, tant que tu vivras, de juger les gens sur la mine (La Fontaine, *Le Cochet, le chat et le souriceau*).

3. *Les allures*

Images :

Haut comme... (une botte, trois pommes)

Maigre comme... (un clou, un haricot sec)

Laid comme... (un pou)

Rapide comme... (l'éclair)

Fier comme... (Artaban)

Fort comme... (un Turc)

Gai comme... (un pinson)

Sérieux comme... (un pape)

Beau comme... (un astre)

Pressé comme... (un lavement)

Synonymes :

L'allure — la démarche — le pas — l'air — le port — la carrure — la prestance — la tenue — le maintien — la ligne — la silhouette.

Qualifions les synonymes précédents :

Une allure martiale — une démarche dégingandée — le pas cadencé — un air malin, futé — un port noble — une carrure athlétique — une belle prestance — une tenue impeccable — un maintien modeste — une ligne jeune — une silhouette élancée.

Les démarches :

La démarche lourde du paysan

dégingandée de l'adolescent

pénible du vieillard

légère de la laitière

« Il avançait de ses jambes lourdes » (E. Zola).

Aller cahin-caha — clopin-clopant — à cloche-pied — à quatre pattes.

Une course diabolique — un train d'enfer — une course folle.

4. Les caractères

Qualités et défauts : Classe ces mots en deux colonnes, regarde leur orthographe et explique chaque fois leur sens :

L'apathie — la négligence — la persévérance — la paresse — l'endurance — la volonté — la négligence — le courage — la nonchalance — la fierté — l'orgueil — la générosité — la bonté — la malveillance — la perfidie — l'intelligence — la couardise — la magnanimité.

Le jeu des contraires :

a) *Bonne et mauvaise humeur :* A classer ainsi en deux colonnes :

	<i>Bonne humeur</i>	<i>Mauvaise humeur</i>
Cherchons des noms...	Un gai luron, un compère, une commère, un bonhomme, etc.	Un misanthrope, un grognon, un trouble fête, un rabat-joie, etc.
des adjectifs...	enchanté, réjoui, gai, jovial, gaillard, émoustillé, malicieux, pimpant, humoristique.	querelleur, fantasque, morose, sombre, morne, taciturne, mélancolique, bilieux, hargneux, maussade.
des verbes...	Sauter de joie, se goberger, batifoler, exulter, s'ébaudir.	languir, se désespérer, consumer sa vie, se renfrogner, se ronger, broyer du noir.

b) *Jeunesse et vieillesse* :*Jeunesse**Vieillesse*

Des noms..	Un adolescent, un éphèbe, un blanc-bec, un godelureau, un jouvenceau, un gamin, un gosse, un étudiant, etc.	Un vieillard, un patriarche, un doyen, un vétéran, un ancêtre, une duègne, etc.
des adjectifs...	novice, apprenti, stagiaire, néophyte, embarrassé, maladroit, inhabile, débutant, naïf, candide.	courbé, cassé, sénile, faible, presbyte, sourd, décrépit, édenté.
des verbes...	apprendre, débiter, entrer dans la carrière, faire ses premiers pas, s'essayer, présumer de ses forces.	Prendre de l'âge, blanchir, grisonner, se casser, marcher à pas comptés, se vouïter, s'affaiblir, tomber en enfance.

*Fr. Manuel.***BIBLIOGRAPHIE****Le numéro spécial de mode de « L'Illustré »**

nous introduit dans la ronde de la mode automnale et nous fait faire une promenade parmi les nouvelles créations des grands couturiers.

72 pages — dont beaucoup sont magnifiquement illustrées en couleurs — vous présentent une foule de nouveaux modèles, aux fins coloris, aux lignes quelquefois opposées, — selon la personnalité du créateur — et vous donnent une vue d'ensemble sur l'évolution de la Haute Couture. L'influence marquée de l'Orient sur la mode automnale n'est pas un de ses moindres charmes, ainsi que les garnitures de fourrure, à nouveau très importantes, la tunique remise à l'honneur et les robes du soir, toujours plus courtes, ayant reçu les soins particulièrement attentifs des grands couturiers.

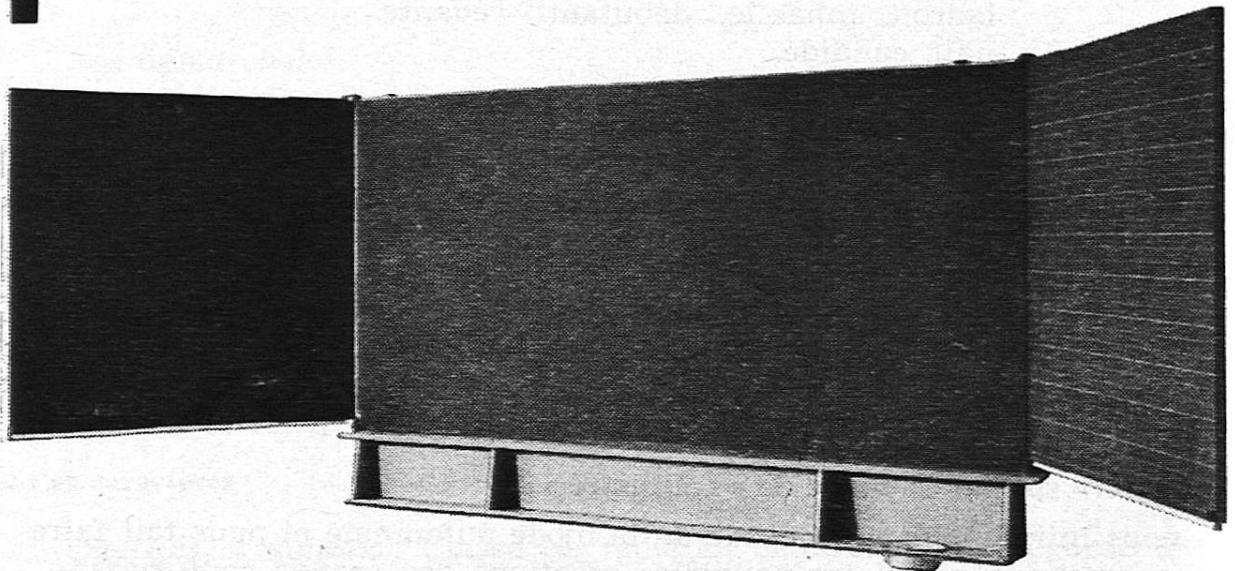
Chaque femme voudra participer à la fête de la mode et de l'élégance à laquelle la convie « L'Illustré » de cette semaine.

(« L'Illustré, No 36, Numéro spécial de mode d'automne, prix 80 ct.)

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Les tableaux verts palor-



**sont un
bienfait pour
les yeux**

Les tableaux PALOR, brevet \oplus , décalables (en bande, à volet ou à 4-8 feuillets pivotants), sont tous livrables en vert-palor ou gris-ardoise.

Les tableaux PALOR sont munis d'une couche durable «Eternit» qui les rend inrayables et résistants à l'eau. La surface d'écriture est mate, sans réverbération, facile à nettoyer et à séchage rapide.

Demandez renseignements et prospectus à

PALOR S.A. Niederurnen

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

Un autre
« *Chez Soi* »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1 Tél. 23 63 63

R. Hottinger

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

Envois à choix

W. MARLETAN



PÉPINIÈRES-BEX

TÉL.(025) 5.22.94 (VAUD)

Tous les arbres et arbustes

Pour vos:

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSERAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Vevey	LAUSANNE	Renens
34, rue du Simplon	7, rue Centrale	21, rue de Lausanne

12 correspondants locaux dans le canton

Livrets d'épargne
nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Visitez le

36^e COMPTOIR SUISSE LAUSANNE

10-25 septembre 1955

RETOUR GRATUIT

Pavillon de la cybernétique et de la
télécommande

Kenriez-Lithinée
Eau de table de 1^{er} ordre
* Digestive *

Votre fleuriste
E' T A Z
Lausanne
PETIT-CHÊNE 30
Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.



Floriana

Ecole de nurses,
gouvernantes d'enfants
et d'institutrices privées

LAUSANNE

Sussex villa - Pontaise 15
Tél.: 24 14 27 Dir E. Piotet

Ecole cantonale d'Administration St-Gall

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes/Téléphones. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans).

Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 8 octobre 1955 — Ouverture du cours: 24 octobre 1955

396

MONTREUX 17 septembre 1955

XCI^e année — N^o 33

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini

La Pouponnière Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène
maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille
expérimentées.

★

Institution reconnue par
l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle
et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus
à disposition.

★

Travail assuré par l'Ecole

LOTERIE ROMANDE



1^{er} OCTOBRE
GROS LOT DE 100'000

Tradition - AQUARELL

L'INSTRUMENT UNIVERSEL
POUR LA PEINTURE
ET LE DESSIN



STAEDTLER